
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 26 AVRIL 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-SIX AVRIL,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 avril 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VERON, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Claudette DAGUIN, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Finances – EHPAD César-Geoffray et Gaston-Birgé – Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) - Exercice 2021 – Adoption.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les EHPAD César Geoffray et Gaston Birgé sont des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes qui accueillent, de manière permanente ou temporaire, des seniors en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique, qui ont besoin d'une assistance constante et d'une surveillance médicale dans un cadre de vie sécurisé.

Les décrets n° 2016-1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les EHPAD ont désormais l'obligation de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Le CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018.

La réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri-annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources. Elle établit également un lien étroit entre l'exploitation et le cycle de l'investissement dans une optique pluriannuelle.

Dans ce cadre, les dépenses et les recettes sont retracées dans un budget annexe et les établissements doivent produire un Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD).

L'EPRD est commun pour les deux EHPAD. L'année suivant l'utilisation des EPRD, les établissements doivent produire l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) par symétrie avec les précédents comptes administratifs.

L'ERRD s'est ainsi substitué au compte administratif. Ainsi, conformément au III de l'article L. 314-232 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le compte financier doit être déposé sur la plateforme de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au plus tard le 30 avril 2022.

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'EHPAD César-Geoffroy fait état en 2021, d'une réalisation des recettes de 4 646 877,12 € et des dépenses de 5 514 627,63 €.

Il présente un résultat déficitaire de 867 750,51 €, toutes sections confondues :

- Hébergement : - 440 331,75 €
- Dépendance : - 333 324,66 €
- Soins : - 94 094,10 €

Ce déficit de 867 750,51 € est affecté en report à nouveau déficitaire.

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'EHPAD Gaston-Birgé fait état en 2021, d'une réalisation des recettes de 3 763 270,60 € et des dépenses de 4 622 832,37 €.

Il présente un résultat déficitaire de 859 561,77 €, toutes sections confondues :

- Hébergement : - 440 790,08 €
- Dépendance : - 143 838,19 €
- Soins : - 274 933,50 €

Ce déficit de 859 561,77 € est affecté en report à nouveau déficitaire.

Le passage à l'ERRD modifie les règles d'affectation du résultat comptable. Selon l'instruction n° DGCS/SD5C/CNSA/2017/207 du 19 juin 2017 relative à la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016, les résultats sont désormais affectés, au cours de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, signé en 2018, prévoit les modalités d'affectation de ces résultats en lien avec ses objectifs. Il est proposé dans ce cadre d'affecter le résultat déficitaire en report à nouveau déficitaire sur l'exercice 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses des budgets annexes de l'EHPAD César-Geoffroy et Gaston-Birgé pour l'année 2021 tel que présenté,
- affecte le solde en report, à nouveau déficitaire, sur l'exercice 2022 pour 867 750,51 € pour l'EHPAD César-Geoffroy et pour 859 561,77 € pour l'EHPAD Gaston-Birgé,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Christelle ABOU-EL-KEBIR
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
04/04/2022 10:46:00
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception :

RAPPORT BUDGETAIRE ET FINANCIER

ERRD

Exercice 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANGERS

RESIDENCE GASTON BIRGE

66 boulevard Gaston Birgé - 49000 ANGERS

EHPAD

SOMMAIRE

Présentation	2
Présentation de l'Organisme Gestionnaire	2
Présentation de la structure.....	3
I. Introduction.....	4
Rappel du contexte	4
Activité	6
A. Population accueillie.....	6
B. Activité de l'établissement	6
II. Eléments budgétaires de l'année concernée.....	9
A. Répartition des recettes d'investissement	9
B. Répartition des dépenses d'investissement	9
C. Charges d'exploitation	10
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	10
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel.....	10
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	11
D. Produits d'exploitation	12
Groupe 1 – Produits de la tarification	12
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation.....	12
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnelles et produits non encaissables	12
E. Analyse financière.....	13
F. Affectation des résultats.....	13

PRESENTATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE

CCAS DE LA VILLE D'ANGERS

Boulevard de la Résistance et de la Déportation - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490534732

Président : Christophe BÉCHU

Directrice : Nadine DUBOIS

Le CCAS de la Ville d'Angers est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale et gérontologique. A ce titre, il met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur Angers, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations vulnérables. La Direction de l'Action Gérontologique est en charge de la gestion des services et des établissements d'accueil pour personnes âgées, dans une logique de parcours d'accompagnement des seniors Angevins et de leurs aidants.

Liste des Etablissements et Services Médicaux-Sociaux rattachés :

- **Deux Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes**
Résidence Gaston Birgé
Résidence César Geoffray
- **Un Service de Soutien à Domicile (SSAD)** (avec un service prestataire d'aide à domicile et de portage de repas)
- **Sept résidences autonomie**
Résidence Robert Robin Résidence Les Justices
Résidence Belle Beille Résidence Monplaisir
Résidence Bellefontaine Résidence Saint-Michel
Résidence Bordillon
- **Un Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique**
- **Une plateforme de répit des aidants**
- **Un service Angers Seniors Animation**
- **Un service Restauration**

L'ensemble de cette offre s'organise dans une logique de plateforme territoriale : les espaces seniors.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

RESIDENCE GASTON BIRGE

66 boulevard Gaston Birgé - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490003837

Historique :

1969 : Le foyer-logement est ouvert sous le nom « les Camélias Blancs ». Il comptait 45 appartements pour accueillir des personnes âgées autonomes,

1986 : Le foyer-logement est rénové et médicalisé,

1992 : Le foyer-logement s'est agrandi, 30 logements sont venus s'ajouter,

Depuis 1993 : L'établissement accueillent 75 résidents,

Le nom de la résidence a changé, elle se nomme désormais Résidence Gaston Birgé,

2001 / 2002 : Des travaux sont réalisés pour la mise aux normes de sécurité,

2005 : Le statut de la résidence change. Elle est devenue, à la faveur de la réforme de tarification, un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes. (EHPAD). Il est agréé à l'aide sociale,

Janvier 2005 : Il est mis en place de l'accueil de jour interne/externe accueillant des personnes présentant des troubles de la mémoire, des pathologies de type Alzheimer.

Capacité d'hébergement de l'établissement :

- 67 logements de type T1 bis (27/32 m²)
- 2 logements de type T2 pour couples (47 m²)
- 1 logement de type T1 (21 m²)
- 4 hébergements temporaires
- 6 places en accueil de jour

I. INTRODUCTION

RAPPEL DU CONTEXTE

Les décrets n° 2016–1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont désormais l'obligation d'une part, de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et d'autre part, de mettre en place un Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) et de déposer en fin d'exercice un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD).

Cette réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources.

LE CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018. Ce document constitue un outil d'amélioration continue de la qualité en référence aux recommandations de bonnes pratiques édictées par la Haute Autorité de Santé (HAS), et conformément aux principes élémentaires de la charte des droits et libertés de la personne accueillie mentionnés à l'article L 311-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles, garantissant à toute personne âgée les meilleures conditions de vie, d'accompagnement et de soins.

Le CPOM doit permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés. Il constitue un outil favorisant la structuration de l'offre médico-sociale sur le territoire, afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

Le CPOM est également un outil de déclinaison opérationnelle des objectifs du Programme Régional de Santé (PRS) et des schémas départementaux. Il s'appuie sur les projets stratégiques des organismes gestionnaires, dans la limite des objectifs et priorités des différents schémas.

Les procédures de l'EPRD et de l'ERRD, dont relèvent les EHPAD, impliquent la mise en œuvre d'une gestion financière et budgétaire équilibrée sur la durée du CPOM.

Le CCAS est propriétaire de l'EHPAD Gaston Birgé.

Afin de renforcer la qualité des accompagnements et améliorer les conditions de travail, le CCAS d'Angers s'est engagé dans un processus de changement de son EHPAD (site Gaston Birgé et site César Geoffray) en 2015.

Ce processus s'appuie sur les quatre projets suivants :

- Concevoir un projet d'établissement commun,
- Mettre en œuvre une organisation ajustée pour les résidents et les professionnels,
- Déployer un plan d'action pour améliorer la qualité des contextes de travail des professionnels,
- Contractualiser avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental, un CPOM permettant la concrétisation d'objectifs partagés.

Après presque 2 ans de travail de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (professionnels, représentants du personnels, Conseil de la Vie Sociale, Direction du CCAS, Direction des Ressources Humaines, élus...), une nouvelle organisation a été déployée le 1^{er} avril 2019.

Cette organisation s'est construite à partir de la finalité du projet d'établissement 2017-2021 : « *Proposer un EHPAD, avec 2 lieux de vie, qui permet la mise en œuvre du projet personnalisé du résident et une meilleure prise en compte de la qualité de l'environnement de travail des agents, dans une cadre contractuel financier à négocié* ».

L'année 2019 a donc été celle du déploiement d'une organisation centrée sur la réponse aux besoins des résidents en adéquation avec l'affectation des bonnes compétences au bon moment. L'organisation, actée il y a près de 20 ans, a été changée. Les cycles de travail, les horaires de travail, l'encadrement de proximité ou encore l'harmonisation des pratiques entre les 2 sites de l'EHPAD du CCAS sont quelques-uns des nombreux changements organisationnels opérés en 2019.

L'évaluation qualitative faite en 2019 se confirme après plus de deux années de mise en œuvre de la nouvelle organisation quant à l'accompagnement des résidents et l'organisation de travail. Cette dernière a été très soutenante dans le contexte de crise sanitaire que subissent les établissements.

L'année 2021 a été marquée par la réalisation de l'évaluation interne qui était à réaliser avant la fin de l'année, mais aussi le départ du directeur. Une nouvelle directrice est attendue en 2022. Celle-ci devra outre, mettre en œuvre les préconisations de l'évaluation, faire un bilan de situation concernant l'organisation et ses incidences financières.

Pour mémoire, le rapport de présentation a été réalisé en prenant appui sur la trame élaborée par la mission LaMARS.

ACTIVITE**A. POPULATION ACCUEILLIE****Moyenne d'âge d'entrée des résidents**

Age moyen	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Hébergement permanent	88,21	86,2	87	87,5	86,4	85,4	87,23	87,76

L'établissement est conçu et autorisé pour accueillir 82 personnes âgées, (76 places en hébergement dont 4 en hébergement temporaire et 6 places en accueil de jour).

B. ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT**Taux d'occupation en pourcentage - Evolution 2014 – 2021**

Prestations	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Hébergement permanent	99,34	98,35	97,96	98,56	98,36	96,95	96,32	92,52
Hébergement temporaire	81,44	73,77	61,23	58,09	57,60	21,74	39,66	8,42
Total hébergement	98,40	97,06	96,08	96,47	96,23	92,99	93,34	88,09
Accueil de jour	115,34	94,40	113,70	123,02	106,15	112,07	60,21	88,25

Activité hébergement

	Nbre Théorique	Nbre réalisé	Taux d'occupation
Hébergement permanent	26 280	24 313	92,52
Hébergement temporaire	1 460	123	8,42
Total hébergement	27 740	24 436	88,09

L'activité (hébergements permanents et temporaires) réelle non pondérée pour l'année 2021 est de **24 436 journées**, soit un taux d'occupation de **88,09 %**. Elle se répartit comme suit :

24 313 journées correspondant à l'**hébergement permanent** et un taux d'occupation de **92,52 %**.
123 journées correspondant à l'**hébergement temporaire** et un taux d'occupation de **8,42 %**.

Les hébergements temporaires ne sont pas utilisés à des fins de gestion de liste d'attente.

Activité accueil de jour

	Nbre théorique	Nbre réalisé	Taux d'occupation
Accueil de jour	1 524	1 345	88,25

L'activité réelle de l'**accueil de jour** correspond à **1 345 journées** et un taux d'accueil de **88,25 %**.

Au regard des nombreuses demandes et de la fréquentation depuis plusieurs années très élevées, l'établissement a fait une demande dans le CPOM d'une augmentation de la capacité d'accueil de 2 places.

Activité dépendance - soin

L'activité dépendance et soin pour les personnes accueillies en hébergement permanent, correspond à **24 313 journées** comptabilisées.

Activité en GIR sur 72 résidents	Nombre de journées		Ecart en %
	CA 2020	CA 2021	
GIR 1 et 2	10 831	9 858	-9,0 %
GIR 3 et 4	12 245	12 809	+4,6 %
GIR 5 et 6	2 237	1 646	-26,4%
Total	25 313	24 313	-4,0 %

Ces éléments sont à mettre en lien avec le taux d'occupation (cf. ci-dessus).

Le GMP à la signature de la convention était de 662 points.

Le GIR moyen pondéré (GMP) global constaté à la fin de l'exercice budgétaire est de 649,54 points.

Répartition de l'activité dépendance au 31/12

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
GIR1	13	11	10	12	9	5	5	6
GIR2	23	22	28	25	21	26	23	23
GIR3	14	19	15	9	8	8	6	11
GIR4	18	10	12	17	24	26	26	21
GIR5	4	5	3	7	5	4	6	3
GIR6	3	4	2	0	1	1	1	1
TOTAL	75	71	70	70	68	70	67	65

L'évolution de la dépendance de l'établissement est détaillée ci-dessous :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
GMP	671,07	672,54	705	683	637	683	608,51	649,54

II. ELEMENTS BUDGETAIRES DE L'ANNEE CONCERNEE

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) reprend les opérations réelles de l'année 2021 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) voté en septembre 2021.

Le résultat de l'ERRD 2021 de l'EHPAD Gaston Birgé présente un déficit de 859 561,77 € pour la section de fonctionnement (déficit de 580 378,24 € en 2020)

A. REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

INTITULES			RECETTES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	7 800,00	9 216,16	
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			7 800,00	9 216,16	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	11044,27	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			4 000,00	11 044,27	
TOTAL			11 800,00	20 260,43	

B. REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INTITULES			DEPENSES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	11500,00	10 847,69	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			11 500,00	10 847,69	
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	5 250,00	0,00	
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles			5 250,00	0,00	
21	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage	8 920,00	4 595,05	
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	61000,00	32 484,32	
	2182	Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	0,00	0,00	
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	10 550,00	4 340,43	
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	64 480,00	43 399,67	
	2188	Construction sur sol propre - bâtiments	0,00	0,00	
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			144 950,00	84 819,47	
TOTAL			161 700,00	95 667,16	

Les dépenses de l'année 2020 sont en augmentation de 27 k€ par rapport à l'année précédente (96 k€ en 2020, 69 k€ en 2020). Il s'agit principalement de l'évolution de la ligne du mobilier qui augmente de 40 k€, celle des aménagements divers de 24 k€, alors que celles du matériel informatique diminue de 12 k€, des logiciels de 17 k€ et du matériel et outillage de 11 k€.

C. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation 2021 s'élèvent à 4 622 832,37 € (4 099 753,23 € en 2020), soit une augmentation de 12,76 %. Cette évolution touche les chapitres de dépenses de personnel (+ 17,6 %) et les dépenses afférentes à la structure (+ 5,26 %) alors que les dépenses afférentes à l'exploitation courante présentent une baisse de 1,02 %.

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2020	2021	en €	en %
Dépense				
GROUPE 1- Dépenses afférentes à l'exploitation courante	753 404,93	745 722,09	-7 682,84	-1,02%
GROUPE 2 - Dépenses afférentes au personnel	2 875 168,91	3 381 162,71	505 993,80	17,60%
GROUPE 3 - Dépenses afférentes à la structure	471 179,39	495 947,57	24 768,18	5,26%
	4 099 753,23	4 622 832,37	523 079,14	12,76%

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le Groupe 1 arrêté à 746 k€, diminue de 8 k€ par rapport au réalisé 2020, soit - 1,02 %. Cette baisse s'explique notamment par la variation des postes de dépenses suivants :

- 6283 - Prestation de nettoyage à l'extérieur : + 9 k€
- 62421 - Accueil de jour – Transport d'usagers : + 9 k€
- 6281 – Prestation de blanchissage à l'extérieur : + 8 k€
- 606261 - Achat de protections et produits absorbants : + 4 k€
- 6282 - Prestation d'alimentation à l'extérieur : - 21 k€
- 6066 - Fournitures médicales : - 14 k€
- 60612 - Electricité : - 3 k€

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les dépenses du groupe 2 regroupent l'ensemble des dépenses de personnel. Elles représentent plus de 73 % de l'ERRD.

Les réalisations 2021 du Groupe 2 sont supérieures de 506 k€ à celle de 2020 (3 381 k€ en 2021, 2 875 k€ en 2020), soit une augmentation de + 17,60 %. L'ERRD précédent constatait une hausse de 143 k€, soit + 5,23 %.

Cette augmentation touche l'ensemble des types de personnel. Ainsi, la part des rémunérations brutes des agents non titulaires et du personnel intérimaire progresse de 136 k€ et celle des agents titulaires de 189 k€. Les cotisations de sécurité sociale et de prévoyance suivent la même tendance pour chacune des deux catégories citées.

Une partie de cette augmentation s'explique également par une augmentation du recours au personnel extérieur supérieur de 33 k€ en 2021 par rapport à 2020 (+ 152 %).

La masse salariale s'établit à 3 322 954 €. Elle est en évolution de + 18 %, (2 816 024 € en 2020).

L'année 2021, comme l'année antérieure, est fortement impactée par la crise sanitaire du COVID-19. Elle a été marquée par une tension sur les recrutements de personnel soignant sans précédent qui a contraint l'établissement à recourir à du personnel intérimaire pour assurer la continuité des soins.

L'objectif de baisse de l'absentéisme sur 2021 a été freiné par la crise sanitaire, notamment sur les arrêts de maladie ordinaires (arrêt court). L'analyse de la masse salariale 2021 doit prendre en compte ce contexte exceptionnel. L'absentéisme (hors maternité) de 13,2 % en 2021 se traduit par une hausse de 2,2 % par rapport à 2019.

L'évolution de la masse salariale est également liée à la mise en application à l'ensemble du personnel du SEGUR de la Santé. Son financement partiel, avec les renforts en personnel liés à la crise sanitaire, vient constater un déficit plus marqué sur les sections tarifaires. A noter également l'absence de directeur sur l'établissement.

Masse salariale du personnel de l'EHPAD Gaston BIRGE (hors personnel extérieur)

PERSONNEL	nombre d'ETP	ratio encadrt	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MONTANT DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	hébergement	dépendance	soins
Direction administration	3,47	0,04	3			177 551	177 551		
Cuisine services généraux - diététicien		0,00	0						
Animation service social	0,49	0,01	0			24 511	24 511		
ASH, agents de service affectés aux fonctions blanchissage, nettoyage, service des repas	22,78	0,28	16	7		943 230	660 261	282 969	
Aide soignante - AMP	41,29	0,50		12	29	1 837 348		551 204	1 286 144
Psychologue	0,40	0,00		0		26 617		26 617	
Infirmière	3,52	0,04			3,5	213 978			213 978
Autres auxiliaires médicaux		0,00			0				
Pharmacien préparateur en pharmacie		0,00			0				
Médecin	0,39	0,00			0	45 933			45 933
TOTAL	72,34	0,88	20	20	33	3 269 168	862 323	860 790	1 546 055

L'effectif de l'établissement représente 72,34 ETP, hors personnel extérieur.

Le ratio d'encadrement, accueil de jour compris est de 0,88. Il est de 0,91 avec le personnel extérieur.

Le ratio AS/AMP est de 0,50. Il est de 0,53 avec le personnel extérieur.

GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le Groupe 3 est en augmentation de 25 k€ par rapport à 2020, soit + 5,26 %. Cette progression s'explique en partie par la progression de 32 k€ de maintenance de bâtiment et de matériel, de 15 k€ des créances admises en non-valeur, de 3 k€ de location de matériel, conjugués à une diminution de 26 k€ des titres annulés sur exercices antérieurs et de 3 k€ des dotations aux amortissements.

D. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation 2021 s'élèvent à 3 763 270,60€ € (3 519 374,99 € en 2020), soit une progression de 244 k€ représentant 6,93 % d'évolution. L'ensemble des groupes de recettes progresse mais l'évolution est plus marquée sur les produits de la tarification.

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2020	2021	en €	en %
Recettes				
Groupe 1- Produits de la tarification	3 250 637,84	3 392 039,88	141 402,04	4,35%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	170 104,99	246 586,37	76 481,38	44,96%
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	98 632,16	124 644,35	26 012,19	26,37%
	3 519 374,99	3 763 270,60	243 895,61	6,93%

GROUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les recettes perçues en 2021 au Groupe 1 sont arrêtées à 3 392 k€ (3 251 k€ en 2020). L'évolution de + 4,35 % (+ 141 k€) s'explique principalement par l'augmentation de la dotation « soins » à hauteur de 208 k€. Cette évolution correspond à la revalorisation de base pérenne de la part hébergement permanent, au complément de financement de la prime Grand Age et des mesures « Ségur de la santé ». S'y ajoutent une augmentation des recettes liées au frais d'hébergement facturés aux résidents (+ 44 k€). Ces différentes progressions de recettes sont atténuées par la baisse de la participation du Département versée pour l'hébergement des résidents (- 113 k€).

GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Le Groupe 2 présente une augmentation de 76 k€ des recettes perçues en 2021 par rapport à 2020. Celle-ci est principalement liée à l'augmentation de la participation du budget principal relative au dispositif de prise en charge du coût des remplacements des agents absents plus de 3 mois (211 k€ en 2021, 134 k€ en 2020).

GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELLES ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Le Groupe 3 enregistre en 2021 des recettes à hauteur de 125 k€, en progression de 26 k€ par rapport à celles de 2020. L'évolution s'explique essentiellement par la reprise d'une provision pour dépréciation à hauteur de 27 k€. Depuis l'exercice 2018, aucune subvention d'équilibre n'est versée.

E. ANALYSE FINANCIERE

L'ERRD étant commun aux deux établissements, l'analyse financière est globalisée. La **capacité d'autofinancement (CAF)** à la clôture de l'exercice 2021 pour l'EPHAD Gaston Birgé et César Geoffray est négative. Elle traduit une insuffisance de financement qui s'élève à **-1 640 382,76 €**. Les comptes de la résidence César Geoffray ne présente pas d'emprunt. Libéré du dernier prêt contracté depuis 2017, il en est de même pour ceux de la résidence Gaston Birgé.

Le **fonds de roulement net global** des EHPAD Gaston Birgé et César Geoffray au 31 décembre 2021 est négatif. Il s'élève à **- 3 258 794,50 €**. Le résultat d'exploitation pour les deux structures présente un déficit de **1 727 312,28 €**.

F. AFFECTATION DES RESULTATS

Le passage à l'ERRD modifie les règles d'affectation du résultat. Ainsi, contrairement à ce qui était pratiqué auparavant (affectation du résultat de l'année N en N+2), l'affectation du résultat de l'année N se fait désormais en N+1 et suivant les orientations définies au CPOM. Ainsi, l'exécution du budget 2021 fait apparaître un déficit global de **859 561,77 €** réparti entre les différentes sections de la façon suivante :

- Hébergement : - 440 790,08 €
- Dépendance : - 143 838,19 €
- Soins : - 274 933,50 €

Ce déficit est affecté en report à nouveau déficitaire.

RAPPORT BUDGETAIRE ET FINANCIER

ERRD

Exercice 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANGERS

RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

15 rue César Geoffray - 49000 ANGERS

EHPAD

SOMMAIRE

Présentation	2
Présentation de l'Organisme Gestionnaire.....	2
Présentation de la structure	2
I. Introduction	4
Rappel du contexte	4
Activité	7
A. <i>Population accueillie</i>	7
B. <i>Activité de l'établissement</i>	7
II. Eléments budgétaires de l'année concernée	10
A. Répartition des recettes d'investissement	10
B. Répartition des dépenses d'investissement	10
C. Charges d'exploitation.....	11
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante.....	11
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel	11
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	12
D. Produits d'exploitation	13
Groupe 1 – Produits de la tarification.....	13
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation.....	13
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnelles et produits non encaissables	13
E. Analyse financière	14
F. Affectation des résultats.....	14

PRESENTATION

PRESENTATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE

CCAS DE LA VILLE D'ANGERS

Boulevard de la Résistance et de la Déportation - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490534732

Président : Christophe BÉCHU

Directrice : Nadine DUBOIS

Le CCAS de la Ville d'Angers est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale et gériatrique. A ce titre, il met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur Angers, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations vulnérables. La Direction de l'Action Gériatrique est en charge de la gestion des services et des établissements d'accueil pour personnes âgées, dans une logique de parcours d'accompagnement des seniors Angevins et de leurs aidants.

Liste des Etablissements et Services Médicaux-Sociaux rattachés :

- **Deux Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes**
Résidence Gaston Birgé
Résidence César Geoffray
- **Un Service de Soutien à Domicile (SSAD)** (avec un service prestataire d'aide à domicile et de portage de repas)
- **Sept résidences autonomie**
Résidence Robert Robin Résidence Les Justices
Résidence Belle Beille Résidence Monplaisir
Résidence Bellefontaine Résidence Saint-Michel
Résidence Bordillon
- **Un Centre Local d'Information et de Coordination gériatrique**
- **Une plateforme de répit des aidants**
- **Un service Angers Seniors Animation**
- **Un service Restauration**

L'ensemble de cette offre s'organise dans une logique de plateforme territoriale : les espaces seniors.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

15 rue César Geoffray - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490541117

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

Historique :

Au début des années 1990, le CCAS d'Angers comptait 8 Foyers logements dont 2 « médicalisés » : Belle Beille et Gaston Birgé (600 résidents y vivaient et 350 personnes étaient en l'attente pour y entrer).

Déjà, la moyenne d'âge des résidents évoluait rapidement et près de 20 % d'entre eux étaient considérés comme pré-dépendants ou dépendants. Le nombre de personnes présentant des troubles psychiques augmentait tant dans les résidences que dans les demandeurs d'hébergement.

De plus, il existait un « cloisonnement » entre le secteur « sanitaire » (maisons de retraite médicalisées) et le secteur « social » (hébergement classique).

Enfin, le constat était évident : les personnes âgées autonomes ne voulaient pas quitter leur « Foyer » en vieillissant et « la vieillesse n'est pas en soi une maladie ».

Par conséquent, le « pari » était de créer un établissement le plus adapté possible à l'accueil de la personne âgée en perte d'autonomie.

Le concept de ce qui allait devenir « César Geoffray » était né : la volonté de créer un vrai lieu de vie, en ville, dans un autre quartier que Belle Beille et Gaston Birgé, en complémentarité d'établissements déjà existants. « Un lieu de vie où les personnes resteront, sauf évidemment nécessité de soins hospitaliers constants » (R. ROBIN). Les résidents n'auront pas à déménager, mais les prestations de service devront évoluer.

Le cahier des charges soumis au concours pour les architectes devait ainsi, entre autre, comporter : dans un bâtiment N+2, de véritables logements, dans un lieu de vie agréable lumineux et sécurisé, dans un concept évolutif. La Résidence devait également comprendre des logements pour accueillir des personnes présentant des troubles psychiques et « soulager » leur entourage, des logements pour de l'hébergement temporaire et un Centre de gérontologie sociale : lieu d'aide aux aidants, actuellement baptisé Accueil de jour.

Les résidents sont entrés entre octobre 1992 et en janvier 1993, après plusieurs visites et des rencontres avec leurs futurs voisins. Cette nouvelle résidence pour personnes âgées (dite Foyer Logement) comprenait 85 logements + 4 logements d'hébergement temporaire ainsi que les espaces collectifs donnant tous sur la rue centrale.

En avril 1993, les logements d'hébergement temporaire commençaient à être occupés et l'accueil de jour recevait ses premiers usagers. L'Accueil de jour, quant à lui, verra ses premiers temps d'écoute en septembre 1993.

A l'époque, 2/3 des résidents étaient autonomes et 1/3 fragiles ou dépendants. 5 ans après l'ouverture de la résidence (en 1997), les 2 logements de fonction existants à l'origine ont été transformés. Un logement en duplex a été transformé en 2 logements pour les résidents. L'autre logement de fonction (au rez-de-chaussée) a été transformé en salle de réunion et en 2 bureaux qui ont été mis à disposition, pour l'un à l'Association Anjou Alzheimer et pour l'autre à l'ADESPA (soins palliatifs), associations dont les préoccupations étaient proches de celles portées par la Résidence. Il accueille aujourd'hui la Plateforme de répit. Au fil des années, le pourcentage de personnes dépendantes, principalement celles présentant des troubles psychiques, a augmenté.

L'Accueil de jour et l'hébergement temporaire sont devenus de plus en plus prisés. L'Accueil de jour est passé de 6 à 12 places d'accueil. Les prestations de service ont également évolué.

En janvier 2003, aux évolutions internes se sont adjointes les évolutions législatives. Le statut de la résidence a changé. Elle est devenue un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et est agréée à l'aide sociale.

Le 30 novembre 2013, la Plateforme de répit est inaugurée. Une équipe de trois personnes composée d'une coordinatrice, d'une assistante de soins en gérontologie et d'un psychologue, anime la nouvelle plateforme d'accompagnement aux aidants. Cette dernière propose un ensemble de services adressés à tous les aidants de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies invalidantes. Cette plateforme entend fournir écoute, informations, conseils et soutien. Elle propose des activités qui permettent de se ressourcer et ainsi d'aborder le quotidien avec davantage de sérénité (yoga du rire, gym douce, matinée escapade...).

Capacité d'hébergement de l'établissement :

- 29 logements de type T1
- 50 logements de type T1 bis
- 3 logement de type T2
- 4 hébergements temporaires
- 12 places en accueil de jour
- 1 plateforme de répit

I. INTRODUCTION

RAPPEL DU CONTEXTE

Les décrets n° 2016-1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont désormais l'obligation d'une part, de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et d'autre part de mettre en place un Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) et de déposer en fin d'exercice un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD).

Cette réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources.

LE CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018. Ce document constitue un outil d'amélioration continue de la qualité en référence aux recommandations de bonnes pratiques édictées par la Haute Autorité de Santé (HAS), et conformément aux principes élémentaires de la charte des droits et libertés de la personne accueillie mentionnés à l'article L 311-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles, garantissant à toute personne âgée les meilleures conditions de vie, d'accompagnement et de soins.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

Le CPOM doit permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés. Il constitue un outil favorisant la structuration de l'offre médico-sociale sur le territoire, afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

Le CPOM est également un outil de déclinaison opérationnelle des objectifs du Programme Régional de Santé (PRS) et des schémas départementaux. Il s'appuie sur les projets stratégiques des organismes gestionnaires, dans la limite des objectifs et priorités des différents schémas.

Les procédures de l'EPRD et de l'ERRD, dont relèvent les EHPAD, impliquent la mise en œuvre d'une gestion financière et budgétaire équilibrée sur la durée du CPOM.

Le CCAS est gestionnaire de l'EHPAD César Geoffray. Il acquitte à ce titre une redevance à Angers Loire Habitat, propriétaire.

Afin de renforcer la qualité des accompagnements et améliorer les conditions de travail, le CCAS d'Angers s'est engagé dans un processus de changement de son EHPAD (site Gaston Birgé et site César Geoffray) en 2015.

Ce processus s'appuie sur les quatre projets suivants :

- Concevoir un projet d'établissement commun,
- Mettre en œuvre une organisation ajustée pour les résidents et les professionnels,
- Déployer un plan d'action pour améliorer la qualité des contextes de travail des professionnels,
- Contractualiser avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental, un CPOM permettant la concrétisation d'objectifs partagés.

Après presque 2 ans de travail de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (professionnels, représentants du personnels, Conseil de la Vie Sociale, Direction du CCAS, Direction des Ressources Humaines, élus...), une nouvelle organisation a été déployé le 1^{er} avril 2019.

Cette organisation s'est construite à partir de la finalité du projet d'établissement 2017-2021 : *« Proposer un EHPAD, avec 2 lieux de vie, qui permet la mise en œuvre du projet personnalisé du résident et une meilleure prise en compte de la qualité de l'environnement de travail des agents, dans un cadre contractuel financier à négocier ».*

L'année 2019 a donc été celle du déploiement d'une organisation centrée sur la réponse aux besoins des résidents en adéquation avec l'affectation des bonnes compétences au bon moment. L'organisation, actée il y a près de 20 ans, a été changée. Les cycles de travail, les horaires de travail, l'encadrement de proximité ou encore l'harmonisation des pratiques entre les 2 sites de l'EHPAD du CCAS sont quelques-uns des nombreux changements organisationnels opérés en 2019.

L'évaluation qualitative faite en 2019 se confirme après plus de deux années de mise en œuvre de la nouvelle organisation quant à l'accompagnement des résidents et l'organisation de travail. Cette dernière a été très soutenante dans le contexte de crise sanitaire que subissent les établissements.

L'année 2021 a été marquée par la réalisation de l'évaluation interne qui était à réaliser avant la fin de l'année, mais aussi le départ du directeur. Une nouvelle directrice est attendue en 2022. Celle-ci devra outre, mettre en œuvre les préconisations de l'évaluation, faire un bilan de situation concernant l'organisation et ses incidences financières.

Pour mémoire, le rapport de présentation a été réalisé en prenant appui sur la trame élaborée par la mission LaMARS. Les comptes intègrent la Plateforme de répit.

ACTIVITE

A. POPULATION ACCUEILLIE

Evolution de la moyenne d'âge

Age moyen	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Hébergement permanent	89	89,5	89	88	88,2	88,25	88,80	87,44

L'établissement est conçu et autorisé pour accueillir 101 personnes âgées (89 places d'hébergement complet et 12 places d'accueil de jour).

B. ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Taux d'occupation en pourcentage - Evolution 2014 – 2021

Prestations	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Hébergement permanent	98,5	98,38	99,03	97,50	98,36	94,41	96,48	92,06
Hébergement temporaire	83,56	66,71	68,03	67,95	56,71	56,69	45,41	32,53
Total hébergement	97,79	96,95	97,65	96,17	96,49	92,71	94,19	89,39
Accueil de jour	98,61	89,66	92,69	91,75	90,74	92,49	36,4	57,94

Activité hébergement

	Nbre théorique	Nbre Réalisé	Taux d'occupation
Hébergement permanent	31 025	28 562	92,06
Hébergement temporaire	1 460	475	32,53
Total hébergement	32 485	29 037	89,39

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

L'activité (hébergements permanents et temporaires) réelle non pondérée pour l'année 2021 est de **29 037 journées**, soit un taux d'occupation de **89,39 %**. Elle se répartit comme suit :

- **28 562 journées** correspondent à l'**hébergement permanent** et un taux d'occupation de **92,06 %**,

- **475 journées** correspondent à l'**hébergement temporaire** et un taux d'occupation de **32,53 %**

Les hébergements temporaires ne sont pas utilisés à des fins de gestion de liste d'attente.

Activité accueil de jour

	Nombre théorique	Nombre réalisé	Taux d'occupation
Accueil de jour	3 036	1 766	57,94

L'activité réelle de l'accueil de jour correspond à **1 766 journées** et un taux d'accueil de **57,94 %**.

Activité dépendance - soin :

L'activité dépendance et soin pour les personnes accueillies en hébergement permanent correspond à **28 562 journées** comptabilisées.

Activité en GIR sur 85 résidents	Nombre de journées		Ecart en %
	CA 2020	CA 2021	
GIR 1 et 2	13 088	12 038	-8,0 %
GIR 3 et 4	13 981	13 793	-1,3 %
GIR 5 et 6	2 865	2 731	-4,7 %
Total	29 934	28 562	-4,6%

Ces éléments sont à mettre en lien avec le taux d'occupation (cf. ci-dessus).

Le GIR moyen pondéré (GMP) à la signature de la convention était de 627 points.

Le GMP global constaté à la fin de l'exercice budgétaire est de 642,21 points.

Répartition de l'activité dépendance

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
GIR1	16	13	12	17	15	8	4	4
GIR2	33	33	32	27	24	23	33	27
GIR3	17	10	18	14	17	22	25	23
GIR4	4	12	13	15	17	20	14	14
GIR5	10	7	3	4	3	3	4	6
GIR6	6	7	6	5	7	7	3	3
TOTAL	86	82	84	82	83	83	83	77

L'évolution de la dépendance de l'établissement est détaillée ci-dessous :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
GMP	692,33	665,85	683	689,88	659,76	689	666,39	642,21

II. ELEMENTS BUDGETAIRES DE L'ANNEE CONCERNEE

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) reprend les opérations réelles de l'année 2021 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) voté en septembre 2021.
Le résultat de l'ERRD 2021 de l'EHPAD César Geoffray, présente un déficit de **867 750,51 €** pour la section de fonctionnement (Déficit de 747 165,67 € en 2020).

A. REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

INTITULES			RECETTES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	7 050,00	6 436,88	
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			7 050,00	6 436,88	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	13 398,54	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			0,00	13 398,54	
TOTAL			7 050,00	19 835,42	

B. REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INTITULES			DEPENSES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	13 500,00	12 877,37	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			13 500,00	12 877,37	
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	1 250,00	0,00	
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles			1 250,00	0,00	
21	2131	Construction	0,00	0,00	
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage	5 800,00	5 247,77	
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	67 200,00	430,00	
	2182	Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	0,00	0,00	
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	12 200,00	7 885,52	
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	12 600,00	0,00	
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			97 800,00	13 563,29	
TOTAL			112 550,00	26 440,66	

C. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation 2020 s'élèvent à 5 514 627,63 € (5 045 456,62 € en 2019), soit une progression de + 9,30 %. Cette évolution est le résultat d'une hausse de 15,11 % des dépenses afférentes au personnel compensée en partie par la baisse des dépenses d'exploitation courante (- 4,33 %) et celles afférentes à la structure (- 1,57 %).

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2020	2021	en €	en %
Dépense				
GROUPE 1- Dépenses afférentes à l'exploitation courante	923 577,16	883 627,64	-39 949,52	-4,33%
GROUPE 2 - Dépenses afférentes au personnel	3 440 836,87	3 960 675,52	519 838,65	15,11%
GROUPE 3 - Dépenses afférentes à la structure	681 042,59	670 324,47	-10 718,12	-1,57%
	5 045 456,62	5 514 627,63	469 171,01	9,30%

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le Groupe 1 arrêté à 884 k€, diminue de 40 k€ par rapport au réalisé 20210, soit - 4,33%. Cette baisse s'explique notamment par la variation des postes de dépenses suivants :

- 6066 – Fournitures médicales : - 44 k€
- 6282 – Prestation d'alimentation à l'extérieur : - 24 k€
- 6063 – Alimentation : - 6 k€
- 60613 – Chauffage : - 5 k€
- 60611 – Eau et assainissement : + 2 k€
- 6288 – Autre frais (prestation de sécurité incendie) : + 3 k€
- 61128 – Prestations à caractère médico-social : + 6 k€
- 6281 – Prestation de blanchissage à l'extérieur : + 9 k€
- 62421 – Transport d'usagers – Accueil de jour en EHPAD : + 16 k€

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les dépenses du groupe 2 regroupent l'ensemble des dépenses de personnel. Elles représentent 72 % des dépenses de fonctionnement. Les réalisations 2021 du Groupe 2 sont supérieures de 520 k€ à celles de 2020 (3 961 k€ en 2021, 3 441 k€ en 2020), soit une augmentation de 15,11 %.

Cette augmentation générale masque une répartition inégale des évolutions. Ainsi, la part des rémunérations brutes des agents non titulaires progresse de 300 k€ quand celle des agents titulaires augmente de 49 k€. Les cotisations de sécurité sociale et de prévoyance suivent la même tendance pour chacune des deux catégories citées.

La masse salariale s'établit à 3 883 965 €. Elle est en évolution de + 15,21 %, (3 370 919 € en 2020).

L'année 2021, comme l'année antérieure, est fortement impactée par la crise sanitaire du COVID-19. Elle a été marquée par une tension sur les recrutements de personnel soignant sans précédent qui a contraint l'établissement à recourir à du personnel intérimaire pour assurer la continuité des soins.

L'objectif de baisse de l'absentéisme sur 2021 a été freiné par la crise sanitaire, notamment sur les arrêts de maladie ordinaires (arrêt court). L'analyse de la masse salariale 2021 doit prendre en compte ce contexte exceptionnel. Néanmoins, l'absentéisme (hors maternité) de 8,4 % en 2021 se traduit par une baisse de 1,3 % par rapport à 2019.

L'évolution de la masse salariale est également liée à la mise en application à l'ensemble du personnel du SEGUR de la Santé. Son financement partiel, avec les renforts en personnel liés à la crise sanitaire, vient constater un déficit plus marqué sur les sections tarifaires. A noter également l'absence de directeur sur l'établissement.

Masse salariale du personnel de l'EHPAD César GEOFFRAY (hors personnel extérieur)

PERSONNEL	nombre d'ETP	ratio encadrt	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MONTANT DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	hébergement	dépendance	soins
Direction administration	2,95	0,03	3			149 079	149 079		
Cuisine services généraux - diététicien		0,00	0						
Animation service social	0,50	0,005	1			24 511	24 511		
ASH, agents de service affectés aux fonctions blanchissage, nettoyage, service des repas	28,55	0,28	20	9		1 179 857	825 900	353 957	
Aide soignante - AMP	44,29	0,44		13	31	1 960 570		588 171	1 372 399
Psychologue	1,07	0,01		1		71 025		71 025	
Infirmière	4,70	0,05			4,7	247 998			247 998
Autres auxiliaires médicaux		0,00			0				
Pharmacien préparateur en pharmacie		0,00			0				
Médecin	0,39	0,004			0	45 953			45 953
TOTAL	82,45	0,82	23	23	36	3 678 993	999 490	1 013 153	1 666 350
Personnel Plateforme de répit (PFR)	3,57				3,6	152 805			152 805

L'effectif de l'établissement représente 86,02 ETP, hors personnel extérieur toutes prestations confondues.

Le ratio d'encadrement, y compris accueil de jour et hors de plateforme de répit, est de 0,82. Il est de 0,84 avec le personnel extérieur.

Le ratio AS/AMP est de 0,44. Il est de 0,46 avec le personnel extérieur.

GROUPES 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le Groupe 3 arrêté à 670 k€ en 2021 diminue de 11 k€ par rapport à 2020, soit - 1,57 %. Cette diminution s'explique principalement par la réalisation d'une provision pour dépréciation des créances de 111 k€ réalisée en 2020 et non renouvelé en 2021. Elle est compensée en partie par la réalisation d'une admission en non-valeur (61 k€), d'une étude sur la sécurité incendie (17 k€), de titres annulées sur exercices antérieurs (5 k€), de l'augmentation des frais de maintenance du bâtiment et des équipements (+ 17 k€).

D. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation 2021 s'élèvent à 4 646 877,12 € (4 298 290,95 € en 2020), soit une progression de 349 k€, soit + 8,11 %. Cette dernière est principalement liée à l'évolution du Groupe 1 « Produits de la tarification » (+ 213 k€) et dans une moindre mesure par celle des groupes 2 et 3 (respectivement + 66 k€ et + 70 k€).

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2020	2021	en €	en %
Recettes				
Groupe 1- Produits de la tarification	4 089 121,44	4 302 216,96	213 095,82	5,21%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	152 517,63	218 233,45	65 715,82	43,09%
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	56 652,18	126 426,71	69 774,53	123,16%
	4 298 290,95	4 646 877,12	348 586,17	8,11%

GRUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les recettes perçues en 2020 au Groupe 1 sont arrêtées à 4 302 k€ (4 089 k€ en 2020), soit + 213 k€ entre les deux exercices. L'évolution de + 5,21 % s'explique principalement par la hausse de la dotation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour financer les dépenses de soins (+ 237 k€), de la part hébergement prise en charge par le Département de Maine-et-Loire (+ 11 k€), des recettes de l'accueil de jour (+ 33 k€).

Ces recettes nouvelles sont compensées en partie par la baisse des recettes de l'accueil temporaire (- 56 k€) et celle de la participation versée par la Caisse d'Allocation Familiale (- 8 k€).

GRUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Le Groupe 2 présente une augmentation de 66 k€ des recettes perçues en 2021 par rapport à 2020. Celle-ci correspond principalement à la hausse de l'atténuation des charges liée aux remplacements des agents en arrêt de plus de 3 mois (+ 26 k€) et des subventions versées pour la plateforme de répit (+ 40 k€).

GRUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELLES ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Le Groupe 3 enregistre une augmentation de 70 k€ entre 2020 et 2021. Cette hausse s'explique essentiellement par la reprise d'une provision pour dépréciation de créances à hauteur de 64 k€. Depuis l'exercice 2018, aucune subvention d'équilibre n'est versée.

E. ANALYSE FINANCIERE

L'ERRD étant commun aux deux établissements, l'analyse financière est globalisée. **La capacité d'autofinancement (CAF)** à la clôture de l'exercice 2021 pour l'EPHAD Gaston Birgé et César Geoffray est négative. Elle traduit une insuffisance de financement qui s'élève à **-1 640 382,76 €**. Les comptes de la résidence César Geoffray ne présente pas d'emprunt. Libéré du dernier prêt contracté depuis 2017, il en est de même pour ceux de la résidence Gaston Birgé.

Le fonds de roulement net global des EHPAD Gaston Birgé et César Geoffray au 31 décembre 2021 est négatif. Il s'élève à **- 3 258 794,50 €**. Le résultat d'exploitation pour les deux structures présente un déficit de 1 727 312,28 €.

F. AFFECTATION DES RESULTATS

Le passage à l'ERRD modifie les règles d'affectation du résultat. Ainsi, contrairement à ce qui était pratiqué auparavant (affectation du résultat de l'année N en N+2), l'affectation du résultat de l'année N se fait désormais en N+1 et suivant les orientations définies au CPOM.

Ainsi, l'exécution du budget 2021 fait apparaître un déficit global de 867 750,51 € réparti entre les différentes sections de la façon suivante :

- Hébergement : - 440 331,75 €
- Dépendance : - 333 324,66 €
- Soins : - 94 084,10 €

Ce déficit est affecté en report à nouveau déficitaire.

Annexe 8 : Cadre normalisé de présentation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice : 2021

N° FINSS (entité juridique) : 490534732

Organisme gestionnaire : CCAS de la Ville d'Angers

Statut de l'entité juridique : Etat & Col.Territ.

Adresse : Boulevard de la Résistance et de la Déportation

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire : BECHU Christophe, Président du CCAS

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINSS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
EHPAD BIRGE	66 boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD	72	72	72	365	Oui	Non
EHPAD GEOFFRAY	15 rue César Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD	85	85	85	365	Oui	Non

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
 Date de télétransmission : 28/04/2022
 Date de réception préfecture : 28/04/2022

Convention collective majoritaire de travail :

Raison sociale :	EHPAD BIRGE
FINES ET :	490003837

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

	Budget Exercice 2021					Réalise Exercice 2021		
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
ACHATS								
601/602 Achats stockés et variation des stocks				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,0%
7/603 Achats non stockés de matières et fournitures	225 545,58 €	166 690,00 €	54 800,00 €	222 019,00 €	208 494,04 €	-13 524,96 €	-6,1%	
606 Achats de marchandises				0,00 €		0,00 €	0,0%	
607 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement				0,00 €		0,00 €	0,0%	
709 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)				0,00 €		0,00 €	0,0%	
713								
SERVICES EXTERIEURS								
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	990,60 €	1 200,00 €		1 200,00 €	2 536,68 €	1 336,68 €	111,4%	
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	611,00 €	3 000,00 €		3 000,00 €	2 416,80 €	-583,20 €	-19,4%	
6118 Sous-traitance: autres prestations de service				0,00 €		0,00 €	0,0%	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
624 Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)				0,00 €		0,00 €	0,0%	
6242 Transports d'usagers	14 222,35 €	25 400,00 €		25 400,00 €	22 989,76 €	-2 410,24 €	-9,5%	
625 Déplacements, missions et réceptions				0,00 €		0,00 €	0,0%	
626 Frais postaux et frais de télécommunications	6 227,13 €	6 300,00 €		6 300,00 €	6 066,37 €	-233,63 €	-3,7%	
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	118 105,86 €	115 000,00 €		115 000,00 €	126 193,13 €	11 193,13 €	9,7%	
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	319 323,00 €	346 800,00 €		346 800,00 €	298 302,99 €	-48 497,01 €	-14,0%	
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	21 879,41 €	31 000,00 €		31 000,00 €	30 702,32 €	-297,68 €	-1,0%	
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur				0,00 €		0,00 €	0,0%	
6287/ Divers - Remboursements de frais et autres	46 500,00 €	46 500,00 €		46 500,00 €	48 020,00 €	1 520,00 €	3,3%	
6288								
TOTAL GROUPE I	753 404,93 €	741 890,00 €	529,00 €	54 800,00 €	797 219,00 €	745 722,09 €	-51 496,91 €	-6,5%
GROUPE II: CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL								
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
620 Personnel extérieur à l'établissement	21 287,56 €	22 300,00 €		27 000,00 €	49 300,00 €	54 835,89 €	5 535,89 €	11,2%
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,0%
630 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,0%
634 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	13 737,58 €	13 359,00 €			13 359,00 €	19 555,18 €	6 196,18 €	46,4%
641 Rémunérations du personnel non médical	1 989 481,20 €	2 024 143,00 €		521 400,00 €	2 545 543,00 €	2 318 680,30 €	-226 862,70 €	-8,9%
642 Rémunérations du personnel médical				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,0%
643 Rémunération du personnel handicapé	781 517,57 €	759 994,00 €			759 994,00 €	930 932,34 €	170 938,34 €	22,5%
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	52 416,00 €	50 034,00 €		3 000,00 €	53 034,00 €	50 430,00 €	-2 604,00 €	-4,9%
646 Personnes handicapées	6 729,00 €	6 700,00 €			6 700,00 €	6 729,00 €	29,00 €	0,4%
647 Autres charges sociales								
648 Autres charges de personnel								
TOTAL GROUPE II	2 875 169,91 €	2 876 530,00 €	0,00 €	551 400,00 €	3 427 930,00 €	3 381 162,71 €	-46 767,29 €	-1,4%

Accuse de réception
049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception : 05/05/2022

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réalisation Exercice 2020		Budget Exercice 2021				Réalisation Exercice 2021			
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)=(5)-(4)	(7)=(6)/(5)			
612 Redevances de crédit-bail	72 903,53 €	55 400,00 €	26 000,00 €	80 871,00 €	75 747,35 €	0,00 €	0,00%			
613 Locations										
614 Charges locatives et de copropriété	58 615,34 €	84 214,00 €	24 300,00 €	108 514,00 €	90 438,59 €	-18 075,41 €	-16,7%			
615 Entretien et réparations	6 744,68 €	7 450,00 €		7 450,00 €	6 467,39 €	-982,61 €	-13,2%			
616 Primes d'assurances										
617 Etudes et recherches										
618 Divers	2 728,80 €	3 300,00 €		3 300,00 €	2 419,80 €	-880,20 €	-26,7%			
623 Information, publications, relations publiques										
627 Services bancaires et assimilés										
635 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)										
637 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)										
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE										
651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs		1 700,00 €		1 700,00 €	1 240,80 €	-459,20 €	-27,0%			
653 Contribution versée au groupement hospitalier de territoire										
654 Pertes sur créances irrécouvrables	26 583,48 €		42 800,00 €	42 800,00 €	42 748,94 €	-51,06 €	-0,1%			
655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
657 Subventions	21 651,00 €	23 616,00 €		23 616,00 €	23 615,00 €	-1,00 €	0,0%			
658 Charges diverses de gestion courante										
CHARGES FINANCIERES										
66 Charges financières				0,00 €		0,00 €	0,0%			
CHARGES EXCEPTIONNELLES										
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion										
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	33 603,07 €	0,00 €	9 200,00 €	9 200,00 €	7 384,49 €	-1 815,51 €	-19,7%			
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										
678 Autres charges exceptionnelles					600,00 €	600,00 €	0,0%			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS										
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	248 349,49 €	238 000,00 €	36 700,00 €	274 700,00 €	245 237,64 €	-29 462,36 €	-10,7%			
6812 Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir										
6815 Dotations aux provisions d'exploitation										
6816 Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles										
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants										
686 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières										
6871 Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations										
68725 Dotations aux amortissements dérogatoires										
68741 Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR										
68742 Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations										
68745 Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)										
6876 Autres dotations aux provisions réglementées										
6878 Dotations aux dépréciations exceptionnelles										
6879 Reports en fonds dédiés (sauf c/68892 et c/68895) (ESSMS privés)										
6882 Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)										
6883 Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)										
6884 Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)										
TOTAL GROUPE III	471 179,39 €	413 680,00 €	139 000,00 €	552 151,00 €	495 947,57 €	-56 203,43 €	-10,2%			
TOTAL DES CHARGES	4 099 753,23 €	4 032 100,00 €	745 200,00 €	4 777 300,00 €	4 622 832,37 €	-154 467,63 €	-3,2%			
EXCEDENT REALISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%			
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE	4 099 753,23 €	4 032 100,00 €	745 200,00 €	4 777 300,00 €	4 622 832,37 €	-154 467,63 €	-3,2%			

049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
 Date de télétransmission : 28/04/2022
 Date de clôture : 28/04/2022

Présentation des produits :

	Budget Exercice 2021					Réalise Exercice 2021		
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION								
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c731224 et c7312132)			0,00 €		0,00 €	0,0%	
731224/	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			0,00 €		0,00 €	0,0%	
7312132	Produits à la charge de l'Etat			0,00 €		0,00 €	0,0%	
732	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c7333222)			0,00 €		0,00 €	0,0%	
733	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			0,00 €		0,00 €	0,0%	
733222	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)			0,00 €		0,00 €	0,0%	
734	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 281 861,35 €	-20 037,39 €	1 261 823,96 €	1 373 828,88 €	112 004,92 €	8,9%	
7351	Produits des EHPAD à la charge du département	302 000,00 €	5 032,07 €	307 032,07 €	645 191,67 €	338 159,60 €	110,1%	
7352	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	1 891 300,00 €		1 891 300,00 €	1 348 366,33 €	-542 933,67 €	-28,7%	
7353	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	32 738,65 €		32 738,65 €	24 653,00 €	-8 085,65 €	-24,7%	
738	Produits à la charge d'autres financeurs			0,00 €		0,00 €	0,0%	
	TOTAL GROUPE I	3 507 900,00 €	0,00 €	-15 005,37 €	3 492 894,63 €	3 392 039,88 €	-100 854,80 €	-2,9%
	GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION							
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c70821, 70822 et 70823)	2 345,20 €				2 406,28 €	20,3%	
70821	Forfaits journaliers			0,00 €		0,00 €	0,0%	
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			0,00 €		0,00 €	0,0%	
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			0,00 €		0,00 €	0,0%	
71	Production stockée			0,00 €		0,00 €	0,0%	
72	Production immobilisée			0,00 €		0,00 €	0,0%	
74	Subventions d'exploitation et participations	7 053,84 €				9 055,78 €	0,0%	
75	Autres produits de gestion courante	27 193,20 €				1 475,30 €	6,5%	
603	Variation des stocks (en recettes)			22 600,00 €		0,00 €	0,0%	
600	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			0,00 €		0,00 €	0,0%	
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			0,00 €		0,00 €	0,0%	
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			0,00 €		0,00 €	0,0%	
649	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	133 512,75 €	104 300,00 €	200 600,00 €	211 049,01 €	10 449,01 €	5,2%	
64955	Remboursements sur rémunérations du personnel médical			0,00 €		0,00 €	0,0%	
64956	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			0,00 €		0,00 €	0,0%	
64957	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales			0,00 €		0,00 €	0,0%	
64958	Et-dns de compensation des cessations anticipées d'activité			0,00 €		0,00 €	0,0%	
64959	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)			0,00 €		0,00 €	0,0%	
	TOTAL GROUPE II	170 104,99 €	0,00 €	104 300,00 €	225 200,00 €	246 586,37 €	21 386,37 €	9,5%

049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
 Date de téléprocédure : 28/04/2022
 Date de clôture : 28/04/2022

	Réalizations Exercice 2020		Budget Exercice 2021			Réalisé Exercice 2021		
	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
Produits financiers				0,00 €		0,00 €	0,0%	
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 086,18 €			0,00 €	3 390,62 €	3 390,62 €	0,0%	
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance				0,00 €	500,65 €	500,65 €	0,0%	
775 Produits des cessions d'éléments d'actif				0,00 €	71 959,80 €	71 959,80 €	0,0%	
777 Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	75 467,30 €	80 400,00 €		80 400,00 €	4 113,56 €	-76 286,44 €	-94,9%	
778 Autres produits exceptionnels (autres que c/7761)	48,40 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7781 Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
AUTRES PRODUITS								
7811 Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7815 Reprises sur provisions d'exploitation				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7816 Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7817 Reprises sur dépréciations des actifs circulants	18 030,28 €		44 700,00 €	44 700,00 €	44 679,72 €	-20,28 €	0,0%	
786 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78725 Reprises sur amortissements dérogatoires				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78741 Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78742 Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78746 Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78748 Autres reprises sur provisions réglementées				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7876 Reprises sur dépréciations exceptionnelles				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
789 Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78921 Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
78922 Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7895 Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
79 Transferts de charges				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
TOTAL GROUPE III	98 632,16 €	80 400,00 €	44 700,00 €	125 100,00 €	124 644,35 €	-455,65 €	-0,4%	
TOTAL DES PRODUITS	3 519 374,99 €	3 709 200,00 €	133 994,68 €	3 843 194,68 €	3 763 270,60 €	-79 924,08 €	-2,1%	
DEFICIT REALISE	580 378,24 €	322 900,00 €	611 205,32 €	934 105,32 €	859 561,77 €	-74 543,55 €	-8,0%	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE	4 099 753,23 €	4 032 100,00 €	745 200,00 €	4 777 300,00 €	4 622 832,37 €	-154 467,63 €	-3,2%	
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits) Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)								
Ratios								
Charge brute d'exploitation	-397 057,84 €							
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	3 287 230,08 €							
Taux de marge brute	-12,08%							
Résultat net	-580 378,24 €							
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713	3 385 862,24 €							
Taux de résultat	-17,14%							

049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
 Date de télétransmission : 28/04/2022
 Date de réception préfecture : 28/04/2022

Raison sociale :

EHPAD GEOFFRAY

FINES ET :

490541117

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Budget Exercice 2021				Réalisation Exercice 2021			
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
ACHATS								
601/602 Achats stockés et variation des stocks				0,00 €		0,00 €		0,0%
603 Achats non stockés de matières et fournitures	251 947,25 €	240 430,00 €	-28 000,00 €	212 430,00 €	202 986,86 €	-9 443,14 €	-4,4%	
606 Achats de marchandises				0,00 €		0,00 €		0,0%
607 Rebais, remises, ristournes accordés par l'établissement				0,00 €		0,00 €		0,0%
709 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)				0,00 €		0,00 €		0,0%
713								

SERVICES EXTERIEURS

6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	794,33 €	600,00 €		600,00 €	2 185,92 €	1 585,92 €	264,3%
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	28 138,72 €	59 200,00 €	-650,00 €	58 550,00 €	34 177,65 €	-24 372,35 €	-41,6%
6118 Sous-traitance: autres prestations de service				0,00 €		0,00 €	

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

624 Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30,00 €	30,00 €	0,0%	
6242 Transports d'usagers	23 901,55 €	47 500,00 €	0,00 €	47 500,00 €	39 653,38 €	-7 846,62 €	-16,5%	
625 Déplacements, missions et réceptions	1 033,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
626 Frais postaux et frais de télécommunications	6 876,34 €	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €	6 654,06 €	-345,94 €	-4,9%	
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	139 829,97 €	138 000,00 €	0,00 €	138 000,00 €	148 774,46 €	10 774,46 €	7,8%	
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	392 812,00 €	410 970,00 €	0,00 €	410 970,00 €	368 820,63 €	-42 149,37 €	-10,3%	
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	28 243,41 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	27 282,24 €	-2 717,76 €	-9,1%	
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
6287/ Divers - Remboursements de frais et autres	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	2 600,00 €	53 062,44 €	462,44 €	0,9%	
6288								
TOTAL GROUPE I	923 577,16 €	983 700,00 €	0,00 €	-26 050,00 €	957 650,00 €	883 627,64 €	-74 022,36 €	-7,7%

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Budget Exercice 2021				Réalisation Exercice 2021			
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
Personnel extérieur à l'établissement	50 983,37 €	30 000,00 €	0,00 €	14 000,00 €	44 000,00 €	53 754,07 €	9 754,07 €	22,2%
627 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 400,00 €	3 400,00 €	-14,00 €	-0,4%	
634 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
635 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	16 307,88 €	15 187,00 €	0,00 €	0,00 €	15 187,00 €	7 942,83 €	52,3%	
641 Rémunérations du personnel non médical	2 366 456,38 €	2 280 857,00 €	0,00 €	714 900,00 €	2 995 757,00 €	-272 826,92 €	-9,1%	
642 Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
643 Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	937 316,21 €	872 906,00 €	0,00 €	0,00 €	872 906,00 €	212 832,36 €	24,4%	
646 Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
647 Autres charges sociales	61 968,00 €	63 020,00 €	0,00 €	0,00 €	63 020,00 €	730,00 €	1,2%	
648 Autres charges de personnel	7 805,03 €	7 600,00 €	0,00 €	0,00 €	7 600,00 €	387,18 €	5,1%	
TOTAL GROUPE II	3 440 836,87 €	3 269 570,00 €	0,00 €	732 300,00 €	4 001 870,00 €	3 960 675,52 €	-41 194,48 €	-1,0%

Accuse de réception et de prise en compte
 049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
 Date de télétransmission : 28/04/2022
 Date de réception en préfecture :

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Budget Exercice 2021			Réalise Exercice 2021			Ecart réalisations / prévisions (%)
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)=(5)-(4)	(7)=(7)/(6)
612 Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
613 Locations	386 793,20 €	375 040,00 €	0,00 €	28 000,00 €	403 040,00 €	384 244,58 €	-4,7%
614 Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
615 Entretien et réparations	62 954,07 €	68 328,00 €	0,00 €	13 300,00 €	81 628,00 €	80 943,62 €	-8,8%
616 Primes d'assurances	7 173,40 €	8 400,00 €	0,00 €	0,00 €	8 400,00 €	6 984,55 €	-18,9%
617 Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €	16 920,00 €	-0,5%
618 Divers	2 611,90 €	3 925,00 €	0,00 €	650,00 €	4 576,00 €	3 448,77 €	-24,6%
623 Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
627 Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
635 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
637 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	34,00 €	0,00 €	0,00 €	34,00 €	0,00 €	-100,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs	712,80 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €	712,80 €	-58,1%
653 Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
654 Pertes sur créances irrécouvrables	499,05 €	0,00 €	0,00 €	62 500,00 €	62 500,00 €	61 733,71 €	-1,2%
655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
657 Subventions	25 715,00 €	27 102,00 €	0,00 €	0,00 €	27 102,00 €	27 102,00 €	0,00%
658 Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
CHARGES FINANCIERES							
66 Charges financières					0,00 €	0,00 €	0,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48,78 €	0,0%
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €	160,69 €	3,7%
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
678 Autres charges exceptionnelles	1 348,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS							
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	82 334,52 €	77 000,00 €	0,00 €	8 400,00 €	85 400,00 €	83 624,99 €	-2,1%
6812 Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6815 Dotations aux provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6816 Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants	110 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
686 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6871 Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68725 Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68741 Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68742 Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68745 Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6876 Titres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6878 Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6880 Rapports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6881 Rapports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00 €	0,00 €	0,0%
6882 Rapports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00 €	0,00 €	0,0%
6883 Rapports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)					0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III	681 042,59 €	561 530,00 €	0,00 €	134 250,00 €	695 780,00 €	670 324,47 €	-3,7%
TOTAL DES CHARGES	5 045 456,62 €	4 814 800,00 €	0,00 €	840 500,00 €	5 655 300,00 €	5 514 627,63 €	-2,5%
EXCEDENT REALISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE	5 045 456,62 €	4 814 800,00 €	0,00 €	840 500,00 €	5 655 300,00 €	5 514 627,63 €	-2,5%

Présentation des produits :

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Budget Exercice 2021					Réalise Exercice 2021		
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
731 731224/ c/7312132	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
731 7312132	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
732	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733222	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
734	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7351	1 617 505,36 €	1 651 892,55 €	0,00 €	22 507,09 €	1 674 399,61 €	1 854 528,09 €	10,8%	
7352	599 075,47 €	347 194,00 €	0,00 €	-836,94 €	346 357,06 €	252 622,35 €	72,9%	
7353	1 836 336,63 €	2 175 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 175 000,00 €	-349 554,61 €	-16,1%	
7358	22 841,00 €	24 013,45 €	0,00 €	0,00 €	24 013,45 €	-9 569,45 €	-39,9%	
738	13 562,68 €	13 500,00 €	0,00 €	0,00 €	13 500,00 €	-4 679,93 €	-34,7%	
TOTAL GROUPE I	4 089 121,14 €	4 211 600,00 €	0,00 €	21 670,12 €	4 233 270,12 €	4 302 216,96 €	1,62%	

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Budget Exercice 2021					Réalise Exercice 2021		
	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
70	7 103,10 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €	6 110,12 €	-18,5%	
70821	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
70822	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
70823	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
71	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
72	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
74	6 889,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	47 440,00 €	690,7%	
75	30 467,85 €	28 100,00 €	0,00 €	0,00 €	28 100,00 €	30 458,00 €	8,4%	
603	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
609	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
619	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
629	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
641	106 709,23 €	90 300,00 €	0,00 €	49 410,00 €	139 710,00 €	134 225,33 €	-3,9%	
642	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
643	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
645	1 348,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
647	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
648	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
649	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
651	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
661	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
662	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
TOTAL GROUPE II	152 517,63 €	131 900,00 €	0,00 €	49 410,00 €	181 310,00 €	218 233,45 €	20,4%	

Synthèse des comptes de résultat

FINESS ET	490003937
Raison sociale	EHPAD BIRGE

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2021)

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	797 219,00 €	745 722,09 €	3 492 894,68 €	3 392 039,88 €
Groupes II : charges afférentes au personnel	3 427 930,00 €	3 381 162,71 €	225 200,00 €	246 586,37 €
Groupes III : charges afférentes à la structure	552 151,00 €	495 947,57 €	125 100,00 €	124 644,38 €
TOTAL DES CHARGES	4 777 300,00 €	4 622 832,37 €	3 843 194,68 €	3 763 270,60 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	934 105,32 €	859 561,77 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	4 777 300,00 €	4 622 832,37 €	4 777 300,00 €	4 622 832,37 €

FINESS ET	490541117
Raison sociale	EHPAD GEOFFRAY

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2021)

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	957 680,00 €	883 627,64 €	4 233 270,12 €	4 302 216,96 €
Groupes II : charges afférentes au personnel	4 001 870,00 €	3 960 675,52 €	181 310,00 €	218 233,45 €
Groupes III : charges afférentes à la structure	695 780,00 €	670 324,47 €	140 800,00 €	126 426,71 €
TOTAL DES CHARGES	5 655 300,00 €	5 514 627,63 €	4 555 380,12 €	4 646 877,12 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	1 099 919,88 €	867 750,51 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	5 655 300,00 €	5 514 627,63 €	5 655 300,00 €	5 514 627,63 €

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2021)

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €
Groupes II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €
Groupes III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	- €	- €	- €	- €

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2021)

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €
Groupes II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €
Groupes III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €
Déficit antérieur du compte de résultat reporté (002)	- €	- €	- €	- €
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL	- €	- €	- €	- €

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2021

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 754 866,00 €	1 629 349,73 €	7 726 164,80 €	7 694 256,84 €
Groupes II : charges afférentes au personnel	7 429 800,00 €	7 341 838,23 €	406 510,00 €	464 819,82 €
Groupes III : charges afférentes à la structure	1 247 931,00 €	1 186 272,04 €	269 900,00 €	251 071,06 €
TOTAL DES CHARGES	10 432 600,00 €	10 137 460,00 €	8 410 147,72 €	8 410 147,72 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	2 034 025,20 €	1 727 312,28 €
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	10 432 600,00 €	10 137 460,00 €	10 432 600,00 €	10 137 460,00 €

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	2 034 025,20 €	1 727 312,28 €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	71 959,80 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	360 100,00 €	328 862,63 €	135 400,00 €	61 093,59 €
Reprises en fonds délégués (ESSMS privés)	- €	- €	108 900,00 €	108 879,72 €
SOUS-TOTAL 1	360 100,00 €	328 862,63 €	2 278 325,20 €	1 969 245,39 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1.2-0)	0,00%	0,00%	1 918 225,20 €	1 640 382,76 €
Taux de CAF en pourcentage des produits			22,84%	19,50%
RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)				Produits des cessions d'éléments d'actif
				Quoties-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
				Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
				Utilisation de fonds délégués et de fonds reportés (ESSMS privés)
				SOUS-TOTAL 2
				INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1.2-0)
				Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	1 918 225,20 €	1 640 382,76 €	- €	- €
Remboursement des dettes financières	28 000,00 €	23 725,06 €	1 000,00 €	24 442,81 €
Immobilisations (2)	177 450,00 €	98 362,76 €	14 850,00 €	15 653,04 €
Autres emplois	- €	- €	- €	71 959,80 €
TOTAL DES EMPLOIS	2 121 675,20 €	1 762 470,58 €	15 850,00 €	112 055,65 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	2 105 825,20 €	1 650 414,93 €
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 121 675,20 €	1 762 470,58 €	2 121 675,20 €	1 762 470,58 €

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2021 (3)

	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	- €	- €	- €	- €
Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)	- €	- €	- €	- €

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2021	1 608 379,57 €	1 608 379,57 €
Variation du fonds de roulement - Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	2 105 825,20 €	1 650 414,93 €
FRNG au 31 décembre 2021	3 714 204,77 €	3 258 794,50 €

ERD synthétique (suite)

	PREVU	REALISE
FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2021	1 410 768,97 €	1 410 768,97 €
FRNG au 1er janvier 2021	-	0,00 €
Apport au besoin en fonds de roulement de la période	-	1 835 353,75 €
Prélèvement au besoin en fonds de roulement de la période	-	-
FRNG au 31 décembre 2021	1 410 768,97 €	3 246 122,72 €
TRESORERIE - EXERCICE 2021	PREVU	REALISE
TRESORERIE au 1er janvier 2021	197 610,60 €	197 610,60 €
Variation de trésorerie de la période	2 105 825,20 €	184 938,82 €
TRESORERIE au 31 décembre 2021	2 303 435,80 €	12 671,78 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre ERD synthétique et bilan financier

Ecart de :	0,00 €
------------	--------

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
 (3) ESSMS privés uniquement

Tableau de financement

N° de comptes	Ressources		Réalizations Exercice 2020	Budget Exercice 2021				Réalisation Exercice 2021			
	N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%		
		Titre 1 - Augmentation des capitaux propres :									
10		Apport, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 166)	21 244,10 €			14 850,00 €	14 850,00 €	15 653,04 €	803,04 €	5,41%	
13		Subventions d'investissement (sauf 139)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		Titre 2 - Augmentation des dettes financières :									
16		Emprunts et dettes assimilées (sauf compte 165 (1))				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
165		Dépôts et cautionnements reçus (1)	23 238,01 €			1 000,00 €	1 000,00 €	24 442,81 €	23 442,81 €	2344,28%	
18		Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (1)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		Titre 3 - Autres ressources :									
17		Dettes rattachées à des participations (1)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
27		Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)				0,00 €	0,00 €	71 959,80 €	71 959,80 €	0,00%	
775		Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
070		Annulations de mandats sur exercices clos (2)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		TOTAL DES RESSOURCES	44 482,11 €			15 850,00 €	15 850,00 €	112 055,65 €	96 205,65 €	606,98%	
		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	1 133 750,37 €			686 400,00 €	2 105 825,20 €	1 650 414,83 €	-455 410,27 €	-21,63%	
		TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 178 232,48 €			712 250,00 €	2 121 675,20 €	1 762 470,58 €	-359 204,62 €	-16,93%	
		Emplois									
		Insuffisance d'autofinancement	1 034 037,51 €			538 000,00 €	1 380 225,20 €	1 840 382,76 €	-277 842,44 €	-14,48%	
		Fonds propres et réserves - Réduction - (sauf compte 106) (1)									
		Titre 1 - Remboursement des dettes financières :									
16		Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (1))	20 474,50 €			22 000,00 €	26 000,00 €	23 725,06 €	-23 275,06 €	-100,00%	
165		Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (1)				4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
17		Dettes rattachées à des participations (1)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
18		Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (1)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		Titre 2 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :									
20		Immobilisations incorporelles	33 288,00 €			6 500,00 €	6 500,00 €	98 362,76 €	-6 500,00 €	-100,00%	
21		Immobilisations corporelles	90 432,47 €			145 750,00 €	170 950,00 €	0,00 €	-72 587,24 €	-42,46%	
		- dont terrains						0,00 €	0,00 €	0,00%	
		- dont agencements de terrains						0,00 €	0,00 €	0,00%	
		- dont constructions						0,00 €	0,00 €	0,00%	
		- dont installations techniques, matériel et outillage						9 842,82 €	-7 157,18 €	-42,10%	
		- dont autres immobilisations corporelles						88 519,94 €	-65 430,06 €	-42,50%	
		Immobilisations en cours	18 771,12 €			17 000,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		Participations et créances rattachées à des participations	71 661,35 €			128 750,00 €	153 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		Autres immobilisations financières (sauf 2768)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		Titre 3 - Autres emplois :									
		Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)						0,00 €	0,00 €	0,00%	
		Annulation de titres sur exercices clos (2)						0,00 €	0,00 €	0,00%	
		TOTAL DES EMPLOIS	1 178 232,48 €			712 250,00 €	2 121 675,20 €	1 762 470,58 €	-359 204,62 €	-16,93%	
		APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
		TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 178 232,48 €			712 250,00 €	2 121 675,20 €	1 762 470,58 €	-359 204,62 €	-16,93%	

(1) ESSMS privés seulement
(2) ESSMS publics seulement

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20220422-DEL2022-056-DE
Date de mise en ligne : 28/04/2022
Date de réception en préfecture : 25/04/2022

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

Comptes	Prévisions	Réalisations	Ecart réalisations/ prévisions (€)	Ecart réalisations/ prévisions (%)
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)				
+ Flux internes (charges)	2 034 025,20 €	1 727 312,28 €	306 712,92 €	-15,08%
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	360 100,00 €	328 862,63 €	31 237,37 €	-8,67%
+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	360 100,00 €	328 862,63 €	31 237,37 €	-8,67%
+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	- €	- €	- €	0,00%
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux provisions d'exploitation	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	- €	- €	- €	0,00%
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/68921	- €	- €	- €	0,00%
- Flux internes (produits)	244 300,00 €	241 933,11 €	2 366,89 €	-0,97%
- Produits des cessions d'éléments d'actif	- €	71 959,80 €	71 959,80 €	0,00%
- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	135 400,00 €	61 093,59 €	74 306,41 €	-54,88%
- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	- €	- €	- €	0,00%
- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	- €	- €	- €	0,00%
- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur provisions d'exploitation	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur provisions de couverture du BFR	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	108 900,00 €	108 879,72 €	20,28 €	-0,02%
- Autres reprises sur dépréciations et provisions	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/78921	- €	- €	- €	0,00%
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)	- 1 918 225,20 €	- 1 640 382,76 €	277 842,44 €	-14,48%
Dont montant affectant le FRI/	224 700,00 €	195 809,24 €	28 890,76 €	-12,86%
Dont montant affectant le FRE	- 2 142 925,20 €	- 1 836 192,00 €	306 733,20 €	-14,31%

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre 2021

	2020	2021	FINANCEMENTS	
BIENS				
Biens stables				
Immobilisations incorporelles brutes	36 402,17 €	36 402,17 €	Financements stables	
Immobilisations corporelles brutes	8 847 481,39 €	8 945 844,74 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	1 652 125,39 €
- Terrains	4 176,68 €	4 176,68 €	Excédents affectés à l'investissement	45 400,00 €
- Agencements de terrain	0,00 €	0,00 €	Subventions d'investissement	562 926,79 €
- Constructions	4 994 575,10 €	4 994 575,10 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement	0,00 €
- Installations techniques, matériel et outillage	517 703,04 €	527 545,86 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0,00 €
- Autres immobilisations corporelles	3 331 027,16 €	3 419 547,10 €	Fonds dédiés à l'investissement (2)	0,00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0,00 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)	0,00 €	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	71 365,62 €
			Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €
			Amortissements des immobilisations corporelles	6 770 251,57 €
			- Agencements de terrain	0,00 €
			- Constructions	4 269 911,97 €
			- Installations techniques, matériel et outillage	4 411 027,59 €
			- Autres immobilisations corporelles	402 331,87 €
Immobilisations financières			Amortissement des immobilisations incorporelles	3 114,17 €
Amortissements comptables excédentaires différés (2)			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)	0,00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Dépréciation des immobilisations	0,00 €
Autres			Autres (6)	-1 101 380,67 €
Compte de liaison Investissement (2)			Compte de liaison Investissement (2) (7)	0,00 €
Total II	8 883 884,15 €	8 982 246,91 €	Total II	8 003 802,87 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	880 091,28 €	1 578 182,23 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-III)	0,00 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation	
Report à nouveau déficitaire (3)	0,00 €	0,00 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	0,00 €
Résultat déficitaire (3)	1 327 543,91 €	1 727 312,28 €	Réserves de compensation des déficits	443 665,90 €
Créances glissantes	0,00 €	0,00 €	Résultat excédentaire (3)	0,00 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (2)	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)	0,00 €
			Provisions pour risques et charges	
			Fonds dédiés à l'exploitation (2)	
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	155 579,72 €
			Autres	
			Compte de liaison trésorerie (stable) (2)	
Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			Total III	599 245,62 €
Total IV	1 327 543,91 €	1 727 312,28 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	46 700,00 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-V)	728 298,29 €	1 680 612,28 €	Fonds de roulement nat. global positif	0,00 €
Fonds de roulement nat. global négatif	1 608 379,57 €	3 258 794,51 €	Dettes d'exploitation	
Valeurs d'exploitation			Avances reçues	69 197,86 €
Stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €	Fournisseurs	122 571,55 €
Avances et acomptes versés	0,00 €	0,00 €	Dettes sociales et fiscales	370 776,43 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	903 510,21 €	638 029,09 €	Dettes diverses d'exploitation	4 240,76 €
Créances diverses d'exploitation	29 167,80 €	28 042,59 €	Produits constatés d'avance	2 047 190,11 €
Créances incouvrables admises en non valeur (4)	0,00 €	0,00 €	Ressources à reverser à l'aide sociale	0,00 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	Fonds déposés par les résidents	533,84 €
Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	Autres	99 712,86 €
Autres	0,00 €	0,00 €		
			Compte de liaison d'exploitation (2)	
Compte de liaison d'exploitation (2)			Total V	2 343 446,98 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	932 678,01 €	687 071,68 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	1 410 768,97 €
Liquidités			Financements à court terme	
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations	16 668,49 €
Disponibilités			Fonds des meilleurs protégés	5 903,05 €
Autres			Concours bancaires courants	0,00 €
			Ligne de trésorerie	0,00 €
			Intérêts courus non échus	0,00 €
			Autres (dont emprunts à un an au plus)	174 649,06 €
			Compte de liaison trésorerie (2)	0,00 €
Compte de liaison trésorerie (2)			Total VII	197 610,60 €
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	197 610,60 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VI)	11 144 106,07 €
TOTAL DES BIENS (I+V+VI+VII)	11 144 106,07 €	11 376 630,37 €		

(4) : ESSMS publics seulement.

(5) : Montant précédé du signe "-".

(6) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs

(7) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

N-1	N
Ok	Ok

Contrôle entre TOTAL BIENS et TOTAL FINANCEMENTS →

Ratios d'analyse financière

	2020	2021
Données complémentaires au tableau "FDR" nécessaires au calcul des ratios		
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) (1)	1 230 437,13 €	301 836,31 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	-1 006 292,52 €	-1 636 879,18 €
Marge brute d'exploitation (comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65)	-1 034 037,51 €	-1 640 382,76 €
Capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement)	8 903 639,22 €	9 792 185,66 €
Total des charges	0,00 €	0,00 €
Dont achats stocks et variation des stocks	2 349 777,94 €	2 409 940,32 €
Dont charges des comptes 60 à 62	1 861 914,59 €	2 173 535,71 €
Dont charges non décaissables (2)	475 187,08 €	340 807,81 €
Produits de la tarification	7 339 758,98 €	7 694 256,84 €
Produits du compte 70	9 448,30 €	8 516,40 €
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	7 420 810,97 €	7 813 802,32 €
Produits d'exploitation (total classe 7 sauf c/76, c/77, c/788 et c/787 - c/709 et c/713)	7 438 841,25 €	7 922 662,04 €
Produits classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	7 428 017,70 €	7 822 940,27 €
Solde débiteur comptes 41		

(1) : A compléter

(2) : Par défaut comptes 673, 675 et 68, à compléter le cas échéant.

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2020	Valeur de l'indicateur pour 2021
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100 Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables	0,00	0,00
1.3. Durées apparentes de la dette	Dettes financières à moyen et long terme Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) CAF	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilisable			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)	Construction Solde débiteur des comptes 28	0,85	0,88
	Installations techniques, matériel et outillage	0,78	0,79
	Autres immobilisations corporelles	0,63	0,66
3. Equilibres du bilan			
3.1 a. Fonds de roulement en jours d'exploitation	Fonds de roulement d'investissement (FRI) Fonds de roulement d'exploitation (FRE) Fonds de roulement net global (FRNG)	-38,11 -31,54 -69,65	-60,95 -64,90 -125,85
3.1 b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	BFR x 365	-81,09	-125,36
3.1 c. Trésorerie en jours d'exploitation	Total classe 6 (charges décaissables uniquement) Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	-8,56	-0,49
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Solde des comptes 131 et 10895 x 365 Total classe 5 (charges décaissables uniquement)	0,00	0,00
4. Réaction des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20)	(Stocks - solde débiteur classe 31) x 365	0,00	0,00
4.2. Créances (<30)	Total des consommations (comptes 601 à 603) (Solde débiteur comptes 41) x 365	0,00	0,00
4.3. Dettes fournisseurs (<45)	Total des produits (comptes 70 et 73) (Solde créditeur comptes 401) x 365	19,04	56,18
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	Total des charges (comptes 60 à 62) (2) (Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)	0,83	0,00
5. Autres			
5.1 Taux de CAF (5 à 10%)	CAF x 100 Total classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	-13,92%	-20,97%
5.2 Taux de réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des déficits (c/10886 ou c/10885) x 100 Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/788 et c/787) - c/709 et c/713	5,96%	0,00%
5.3 Taux de marge brute	(Comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65) x 100 Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713	-13,56%	-20,95%

(1) Hors comptes 23

(2) Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Annexes 9E et 9F : Cadre normalisé de présentation des tableaux de présentation tarifaire des ESSMS prévus au 2 du I de l'article R. 314-232 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

2021

N° FINESS (entité juridique) :

490534732

Organisme gestionnaire :

CCAS de la Ville d'Angers

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :

Nom de l'établissement ou du service	Adresse	N° FINESS Etablissement	Catégorie
EHPAD BIRGE	66 bid Gaston Birgé - 49100 ANGERS	490003837	EHPAD/AJA avec tarif hébergement administré
EHPAD GEOFFRAY	15 rue César Geoffray- 49000 ANGERS	490541117	EHPAD/AJA avec tarif hébergement administré



Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des établissements, services et activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD

Identifiant (*)	Dénomination du CR sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS de rattachement	Catégorie



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Raison sociale : EHPAD BIRGE
 FINISS ET : 490003837

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	72	dent UHR	dent PASSA	HT	4	AJ	6
----	----	----------	------------	----	---	----	---

Annexe 9E1 : Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total
		Prévo 2021	Réel 2021	Prévo 2021	Réel 2021	Prévo 2021	Réel 2021	
M22	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS							
60	ACHATS S STOCKS. AUTRES APPROVISIONNEMENTS							
602	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	70%	70%	30%	30%			
6021	Produits d'entretien (1)							
6022	Fournitures blânières sauf 602281 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%			
60228	Courures, alèses et produits absorbants							
602281	VARIATION DES STOCKS							
600	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical	70%	70%	30%	30%			
60021	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)							
60322	Fournitures blânières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%			
603228	Courures, alèses et produits absorbants							
6032281	ACHATS NON STOCKS DE MATIERES ET FOURNITURES	118 990,00 €	135 212,97 €	30%	30%			
606	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%			
60622	Fournitures blânières sauf 606281 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	4 690,00 €	5 834,30 €	30%	30%			
60628	Courures, alèses et produits absorbants	70%	70%	30%	30%			
606281	Fournitures médicales	1 400,00 €	358,30 €	25 800,00 €	23 181,69 €			
6068	Remises, ristournes accordées par l'établissement							
709	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)							
713								
61	SERVICES EXTERIEURS							
611	Services de nettoyage	108 684,00 €	108 320,58 €					
6111	Emballages							
61121	Emballages médicaux							
6157	Location matériel médical							
6158	Entretien et réparation du matériel médical							
6162	Maintenance du matériel médical							
61681	Prime d'assurance maladie, maternité, accident de travail	6 700,00 €	6 068,37 €					
621	PERSOINNEL EXTERIEUR ALIMENTATION							
62113	Personnel extérieur à l'établissement, personnel médical et para-médical							
6223	Interventions médicales							
62421	(Transports d'urgence) Accueil de jour							
628	Autres services extérieurs Divers	383 300,00 €	344 692,98 €	30%	30%			
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%			
6282	Nettoyage à l'extérieur (1)	80 500,00 €	88 335,18 €	34 500,00 €	37 857,84 €			
6283	Autres	21 700,00 €	21 481,83 €	9 300,00 €	9 210,88 €			
6284	IMPOSTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)							
6285	Doit personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%			
6286	Doit aides soignants, aides médico-psychologiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)							
6287	IMPOSTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	3 628,29 €	5 158,18 €	3 475,92 €	5 148,89 €			
6288	Doit personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%			
6289	Doit aides soignants, aides médico-psychologiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)							
635	AUTRES IMPOSTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)							
6357	AUTRES IMPOSTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)							

Accès de réception en préfecture
 049-264901158-20220426-DEL-2022-056-DE
 Date de transmission : 28/04/2022
 Date de réception préfecture : 28/04/2022

Raisonnement social : EHPAD GEOFFRAY
480541117

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	85	dont UHR		HT	4	AJ	12
----	----	----------	--	----	---	----	----

Annexe 9E1 : Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

N° de compte	Présentation des charges	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévo 2021	Réel 2021	Prévo 2021	Réel 2021	Prévo 2021	Réel 2021	Prévo 2021	Réel 2021
602	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS SAUF 6022, 603, 608								
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
6022	Produits d'entretien (1)							0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures blanchies sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
602261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS SAUF 60321 et 60322							0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)							0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures blanchies sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
6032261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKS DE MATIÈRES ET FOURNITURES SAUF 60622, 60626 et 6066	109 430,00 €	177 667,15 €					109 430,00 €	177 667,15 €
60622	Produits d'entretien (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
60626	Fournitures blanchies sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	7 700,00 €	7 895,13 €	3 300,00 €	3 297,91 €			11 000,00 €	10 993,04 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
6066	Fournitures médicales	3 500,00 €	2 972,44 €	2 500,00 €	1 273,90 €			6 000,00 €	4 246,34 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			23 000,00 €	23 159,59 €			23 000,00 €	23 159,59 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)					90 000,00 €	36 043,44 €	90 000,00 €	36 043,44 €
81	SERVICES EXTÉRIEURS SAUF 8111, 81121, 81357, 81551, 81562 et 81681								
8111	Présence à l'extérieur médical	488 240,00 €	483 055,97 €					488 240,00 €	483 055,97 €
81121	Location matériel médical					600,00 €	2 185,92 €		
81551	Entretien et réparation du matériel médical					47 900,00 €	63 321,14 €		
81562	Maintenance du matériel médical					450,00 €	342,14 €		
82	Primes d'assurance maladie, mutuelles, accident de travail	13 400,00 €	10 159,35 €					13 400,00 €	10 159,35 €
82113	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS SAUF 821, 82113, 8226, 82421 et 828								
82113	PERSONNEL EXTÉRIEUR À L'ÉTABLISSEMENT SAUF 82113								
8226	Produits pharmaceutiques et fournitures, personnel médical et para-médical								
82261	Indemnités médicales					35 000,00 €	52 167,23 €		
82421	(Transports Usagers) Accueil de jour								
828	(Autres services extérieurs) Divers SAUF 8281, 8283 et 8286	458 370,00 €	418 820,63 €	44 500,00 €	39 603,36 €			44 500,00 €	39 603,36 €
8281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%			458 370,00 €	418 820,63 €
8283	Nettoyage à l'intérieur (1)	86 800,00 €	104 142,12 €	41 400,00 €	44 632,34 €			138 000,00 €	148 774,48 €
8286	Autres	21 000,00 €	19 087,57 €	9 000,00 €	8 154,67 €			30 000,00 €	27 282,24 €
831	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR REMUNÉRATIONS (administration des impôts)	2 600,00 €	3 062,44 €					2 600,00 €	3 062,44 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)								
835	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR REMUNÉRATIONS (autres organismes)	4 413,24 €	6 033,21 €	4 059,88 €	6 115,98 €			8 473,12 €	11 131,96 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)								
837	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (administration des impôts)	34,00 €						34,00 €	

ANNEXES 9H à 9J : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES REMUNERATIONS PREVU AU 2° b) DU I DE L'ARTICLE R. 314-232 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Exercice : 2021

N° FINESS (entité juridique) : 490534732

Organisme gestionnaire : CCAS de la Ville d'Angers

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
Résidence Gaston Birgé	66 boulevard Gaston Birgé 49000 Angers	490003837	EHPAD-AJA
Résidence César Geoffray	15 rue César Geoffray 49000 Angers	490541117	EHPAD-AJA



Identification des activités sans numéro FINISS

Liste des établissements, services et activités sans FINISS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD

Identifiant (*)	Dénomination du CR sans n° FINISS	Adresse	N° FINISS de rattachement	Catégorie



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Raison sociale :

490541117

Résidence César Geoffray

Annexe 9H : Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ

PERSONNEL	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRI 2021 (1)	Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Prévisionnel (1)	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Réel	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"
DIRECTION - ADMINISTRATION											
Directeur	P	5,50	2,95	100%		0,00	262 494,00 €	149 079,00 €	149 079,00 €		0,00 €
Directeur	T	0,00	2,95			0,00	262 494,00 €	149 079,00 €	149 079,00 €		0,00 €
Directeur	P	5,50	2,95			0,00	262 494,00 €	149 079,00 €	149 079,00 €		0,00 €
Directeur	T	0,00	2,95			0,00					
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T										
Agent administratif et personnel de bureau	P										
Agent administratif et personnel de bureau	T										
Autre personnel de direction ou d'administration	P										
Autre personnel de direction ou d'administration	T										
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien											
Ouvrier professionnel	P	0,00	0,00	100%		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Ouvrier professionnel	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Agent de service général	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Agent de service général	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Diététicien	P										
Diététicien	T										
Autre personnel de cuisine - services généraux	P										
Autre personnel de cuisine - services généraux	T										
ANIMATION - SERVICE SOCIAL											
Animateur social	P	0,50	0,50	100%		0,00	25 246,00 €	24 511,00 €	24 511,00 €		0,00 €
Animateur social	T	0,50	0,50			0,00	25 246,00 €	24 511,00 €	24 511,00 €		0,00 €
Autre personnel d'animation - service social	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Autre personnel d'animation - service social	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
AS de cuisine de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	P	0,50	0,50			0,00	25 246,00 €	24 511,00 €	24 511,00 €		0,00 €
AS de cuisine de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	T	0,50	0,50			0,00					
ANIMATION - SERVICES PEDAGOGIQUES ET AIDES SOCIALES											
AS de cuisine de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	P	28,50	28,55	70%	30%	8,57	1 051 395,00 €	1 179 857,00 €	825 900,00 €	353 957,00 €	0,00 €
AS de cuisine de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	T	28,50	28,55			0,00	1 051 395,00 €	1 179 857,00 €	825 900,00 €	353 957,00 €	0,00 €
AS de cuisine de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	P	28,50	28,55			0,00	1 051 395,00 €	1 179 857,00 €	825 900,00 €	353 957,00 €	0,00 €
AS de cuisine de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	T	28,50	28,55			0,00					
AIDES SOCIALES, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET AIDES PSYCHOLOGIQUES											
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	43,50	44,29		30%	13,29	1 721 804,00 €	1 960 570,00 €	1 960 570,00 €	588 171,00 €	1 372 399,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	43,50	44,29			0,00	1 721 804,00 €	1 960 570,00 €	1 960 570,00 €	588 171,00 €	1 372 399,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	43,50	44,29			0,00	1 721 804,00 €	1 960 570,00 €	1 960 570,00 €	588 171,00 €	1 372 399,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	43,50	44,29			0,00					
A.M.P.	P										
A.M.P.	T										
A.E.S.	P										
A.E.S.	T										



